

# Le contrat de rivière Lesse

## Le courrier de la Lesse n°4 - Mai 2009

### Daverdisse : Le Franc Ry choisi pour l'expérimentation d'un système tout neuf d'escalier pour poissons!

Ce minuscule affluent de la Lesse passe au-dessous d'une route dans un étroit goulot infranchissable pour les poissons.



« Tuyau-escalier »

Pour remédier à cet obstacle (extrêmement fréquent), un fonctionnaire de la Région wallonne, Etienne Dupont, vient d'inventer une échelle à poisson d'un genre tout à fait nouveau : il s'agit d'assembler des sections de tuyaux de béton d'1 m de long, équipé de deux « semelles » à angle droit à l'extérieur, et de « déflecteurs » à l'intérieur (voir photo). Ces déflecteurs sont judicieusement installés pour former une

pente de 30° lorsque le module est posé sur une semelle et de 60° lorsque il est posé sur l'autre. Il suffit d'alterner la position d'un module sur deux et le poisson dispose d'une échelle: il peut s'arrêter à chaque palier pour se reposer et reprendre des forces.

Le coût : 5.000 euros environ, placement compris, pour 25 mètres supportés ici par la Région wallonne (direction des cours d'eau non navigables et département Nature-Forêt), la Province de Luxembourg et la commune de Daverdisse. Deux fois rien quand on sait qu'une échelle à poissons classique coûte plusieurs dizaines de milliers d'euros. Plus d'infos sur : [www.gippa.be](http://www.gippa.be)

### Lutte contre les plantes invasives : parution d'un nouveau guide

La Cellule d'appui à la Gestion des plantes invasives des Facultés Agronomiques de Gembloux vient de publier un guide prodiguant des conseils de gestion en vue d'éliminer les principales plantes invasives. Il est téléchargeable sur le site : [www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/Accueil.htm](http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/Accueil.htm)

Ce guide s'inscrit dans la continuité d'un 1er ouvrage visant à identifier les 3 principales plantes exotiques envahissantes le long des berges des cours d'eau et plans d'eau en Région wallonne, à savoir : la balsamine de l'Himalaya, la berce du Caucase et les renouées envahissantes. Désormais, le guide de gestion propose des techniques exclusivement mécaniques (arrachage, fauchage,...) en vue de juguler leur propagation, l'emploi d'herbicides étant interdit dans et le long des cours d'eau, étangs et lacs faisant partie du domaine public.

### Projet LIFE+ "Papillons"

Porteurs du projet : Natagora et DGARNE (DNF et DEMNA). Durée: 5 ans du 1/1/2009 au 31/12/2013. Ce projet Life "Papillons" a pour but la reconstitution d'un réseau d'habitats naturels de papillons menacés.

Il y a 5 zones au total. Celle qui nous concerne est la zone 3 : « **Lesse bassin ardennais** », 75 Ha sur Libin, Paliseul, Bertrix, Gedinne, Daverdisse, Bièvre, Wellin, Saint-Hubert, Beauraing.

La zone 3 concerne le papillon « **Cuivré de la bistorte** ».

#### 4 objectifs :

- 1) Réduire l'isolement/fragmentation des habitats.
- 2) Sensibiliser le public et les gestionnaires.
- 3) Restaurer les habitats favorables : Les chenilles se nourrissent de bistorte présente dans les fonds de vallées.
- 4) Mettre en place une gestion adéquate : notamment fauche tardive.

#### Actions :

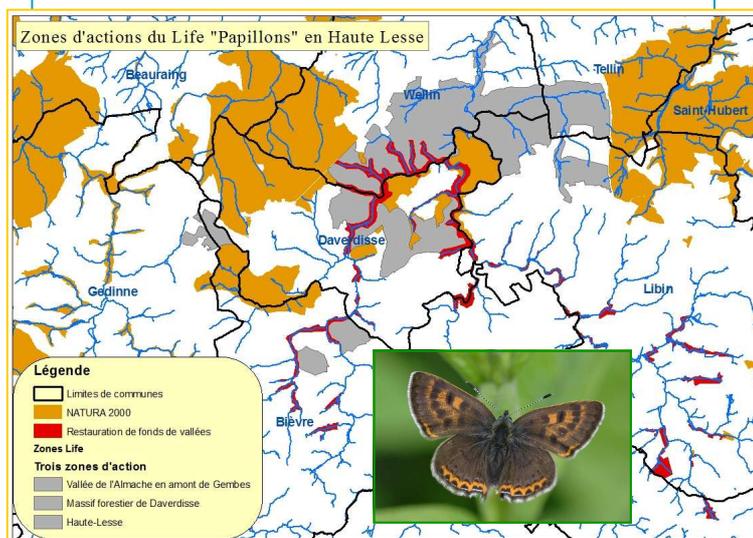
##### Objectif 1 et 2 :

- Couper les plantations exotiques : épicéas, peupliers  
⇒ 40 Ha en zone 3
- Restaurer les coupes forestières par broyage, peignage, colmatage de drains,... ⇒ 45 Ha en zone 3
- Restaurer les prairies par débroussaillage, colmatage de drain,... ⇒ 30 Ha en zone 3

**Objectif 3 :** Notamment acquisition foncière ⇒ 30 Ha en zone 3.

**Objectif 4 :** Site Web, brochures, panneaux,...

Le contrat de rivière Lesse et le projet Life « Papillons » se retrouveront sur des projets d'actions communs. Par exemple, à Daverdisse, le long de l'Almache.



Contrat de rivière Lesse, ASBL

Rue de Dewoin, 48

5580 Rochefort



Tél. : 084-222 665

[crlesse@skynet.be](mailto:crlesse@skynet.be)

[www.contratderivierelesse.net](http://www.contratderivierelesse.net)